Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Holding de la Baie – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 6 février 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Holding de la Baie Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 10 Rue du Ranquin, 56860 SENE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : Holding de la Baie Siège : 10 Rue du Ranquin, 56860 SENE Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; la prise de participation au capital ou au résultat de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; l'ensemble des choix stratégiques et la définition des orientations générales des activités des sociétés filiales ; la gestion de flux financiers, consentir des avances financières aux associés ; l'acquisition, la gestion, la vente et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ; toutes opérations de prestations d'assistance et, notamment, administrative, financière, commerciale au bénéfice des sociétés contrôlées ; la gestion centralisée de la trésorerie Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, Transmission des

actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Samuel LE GAL, demeurant 10, Rue du Ranquin, 56860 SENE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VANNES. Pour avis, Le Président.

Consulter cette annonce en ligne